

UNION MONETAIRE
DE
L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE MINISTERIEL, LE 22 NOVEMBRE 2012 A MALABO

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session extraordinaire le jeudi 22 novembre 2012 à Malabo, République de Guinée Equatoriale, sous la présidence de Monsieur Luc OYOUBI, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable de la République gabonaise.

Au cours de cette session, le Comité Ministériel a pris connaissance de l'évolution récente de la conjoncture économique des pays membres de la CEMAC et des prévisions révisées pour l'année 2012. Il s'est ainsi félicité des perspectives macro-économiques favorables de la zone avec une accélération du taux de croissance à 5,6 % en 2012 contre 5,3 % en 2011, en dépit du ralentissement de la croissance économique mondiale. Toutefois, il s'est préoccupé de la détérioration des comptes publics et extérieurs ainsi que de l'accentuation des tensions inflationnistes à 3,5 %, au-dessus de la norme communautaire.

Le Comité Ministériel a adopté à l'unanimité le Règlement portant insaisissabilité des comptes et actifs des établissements de crédit à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Enfin, le Comité Ministériel a adopté les budgets de la Commission de Surveillance du Marché Financier (COSUMAF) et du Groupe d'Action contre le Blanchiment de l'Argent en Afrique Centrale (GABAC) pour l'exercice 2013./-

Le Président du Comité Ministériel,



Luc OYOUBI